

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 2 juin 2016 portant évolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1^{er} juillet 2016

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires

Les dispositions combinées des articles L.452-1 et L.432-6 du code de l'énergie établissent le principe de la non péréquation tarifaire pour les nouveaux réseaux de distribution de gaz naturel.

Sur le fondement de l'article L.452-2 du code de l'énergie, les méthodologies utilisées pour établir les tarifs de ces nouveaux réseaux sont fixées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En application de l'article L.452-3 du code de l'énergie, la CRE délibère en outre sur « *les évolutions tarifaires [...] avec, le cas échéant, les modifications de niveau et de structure des tarifs qu'elle estime justifiées au vu notamment de l'analyse de la comptabilité des opérateurs et de l'évolution prévisible des charges de fonctionnement et d'investissement* ».

La délibération du 25 avril 2013 portant décision sur les tarifs péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel des entreprises locales de distribution précise les règles d'évolution tarifaires applicables aux nouvelles concessions de distribution de gaz naturel.

Dans ce cadre, la présente délibération a pour objet, d'une part, de faire évoluer mécaniquement la grille tarifaire des tarifs non péréqués et, d'autre part, de prendre en compte la modification de structure de la grille tarifaire de référence de GRDF dès son entrée en vigueur.

A. Evolution mécanique des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel par application des formules d'évolution annuelle

Les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, Caléo, Gaz de Barr, Gédia, GEG, GRDF, Réseau GDS, Séolis, SICAE de la Somme et du Cambrasis et Veolia Eau sont définis par des arrêtés approuvant les propositions tarifaires de la CRE ou, depuis 2011, par des délibérations de la CRE portant décision sur ces tarifs. Ces arrêtés et ces délibérations, listés en annexe de la présente délibération, précisent les formules d'évolution automatique annuelle des tarifs correspondants.

Conformément à ces formules d'évolution, les grilles tarifaires des communes listées en annexe de la présente délibération dont les réseaux sont concédés aux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) ci-dessous évoluent au 1^{er} juillet 2016 des pourcentages de variation suivants :

GRD	Evolution tarifaire au 1 ^{er} juillet 2016
Antargaz	+ 1,23 %
Caléo	+ 0,60 %
Gaz de Barr	+ 0,88 %
Gédia	<i>Commune de Croisilles</i> + 1,03 %

Gédia	Commune de La Chapelle-Forainvilliers	+ 0,45 %
GEG		+ 1,09 %
GRDF		+ 0,27 %
Réseau GDS	Commune de Kilstett	+ 3,02 %
	Autres communes	+ 0,89 %
Séolis		+ 0,36 %
SICAE de la Somme et du Cambrasis		- 0,18 %
Veolia Eau		+ 0,05 % ¹

B. Prise en compte de la modification de la structure de la grille tarifaire de référence

En application de la partie K de la délibération de la CRE du 25 avril 2013 susmentionnée, « *Toute entité souhaitant répondre à un appel à concurrence pour la desserte en gaz naturel d'une nouvelle concession doit prendre pour référence la grille tarifaire de GRDF, en vigueur au moment de l'appel à concurrence.* Cette délibération précise également que « *le tarif ATRD non-péréqué prend en compte toute modification de structure de la grille tarifaire de référence, dès son entrée en vigueur, dans le respect de la règle d'application d'un coefficient multiplicateur unique à l'ensemble des termes de la nouvelle grille de référence* ».

La délibération de la CRE du 10 mars 2016 portant décision sur le tarif péréqué d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF (dit « tarif ATRD5 »), publiée au *Journal officiel* du 20 mai 2016, a modifié à la marge la structure de la grille tarifaire du tarif de GRDF, qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2016. Cette modification avait pour objectif de garantir une continuité entre les options tarifaires en tenant compte de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

En conséquence, l'ensemble des grilles des tarifs ATRD non péréqués doit prendre en compte cette modification de la structure de la grille tarifaire du tarif ATRD5 de GRDF au 1^{er} juillet 2016. Cette évolution étant d'une ampleur limitée, la modification résultant de la structure des grilles des tarifs ATRD non péréqués maintient l'équilibre économique de chaque concession.

Ainsi, l'évolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1^{er} juillet 2016 résulte à la fois, de l'application des formules d'évolution annuelle exposée à la partie A de la présente délibération, et de la prise en compte de la modification de la structure de la grille de référence.

C. Evolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1^{er} juillet 2016

Conformément aux éléments qui précèdent, les grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel évoluent au 1^{er} juillet 2016. Pour chaque délégation de service public de distribution de gaz naturel, la grille tarifaire du tarif non péréqué en vigueur au 1^{er} juillet 2016 est obtenu par application d'un coefficient multiplicateur unique à la grille tarifaire du tarif péréqué de GRDF en vigueur au 1^{er} juillet 2016. Pour chaque délégation de service public de distribution de gaz naturel, le coefficient multiplicateur est le suivant :

¹ Ce chiffre est une estimation. L'évolution exacte de la grille tarifaire non péréquée de Veolia Eau au 1^{er} juillet 2016 est de + 4,11 % par rapport à la grille tarifaire en vigueur au 1^{er} juin 2012.

Gestionnaire de réseaux de distribution (GRD)	Délégation de service public de distribution de gaz naturel	Coefficient multiplicateur unique à appliquer à l'ensemble des termes de la grille du tarif ATRD5 péréqué de GRDF en vigueur au 1 ^{er} juillet 2016 (grille de référence)
Antargaz	SCHWEIGHOUSE	2,1993
	CRICQUEBOEUF GRAINVILLE SUR ODON MONDRAINVILLE	2,0017
	ANNEVILLE-SUR-SCIE CRIQUETOT CROSVILLE-SUR-SCIE DENESTANVILLE LONGUEVILLE-SUR-SCIE MANEHOUVILLE SAINT-CRESPIN SAINTE-FOY SAINT-OUEN-DU-BREUIL	1,7222
	EMLINGEN HAGENBACH TAGSDORF	2,0450
	TRELEVERN	1,3430
	PLOUEC DU TRIEUX	1,5566
Caléo	OSENBACH	1,6045
	MEYENHEIM	1,4115
Gaz de Barr	SOULTZ-LES-BAINS	1,1656
	AVOLSHEIM	1,1691
	STOTZHEIM	1,4673
	VALFF	1,1280
	BOURGHEIM	1,1280
	ZELLWILLER	1,5339
	KRAUTERGENSHEIM	1,2214
	GRIESHEIM-PRES- MOLSHEIM	1,2663
	BERGBIETEN	1,5204
	DANGOLSHEIM	1,5204
Gédia	LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS	1,1543
	CROISILLES	1,2091
GEG	TREPT PASSINS MORESTEL	1,8351
	IZEAUX BEAUCROISSANT	1,8351
	FAVERGES-DE-LA-TOUR FITILIEU SAINT-ANDRE-LE-GAZ LA-BATIE-MONTGASCON	1,8351
	VOUREY CHARNECLES	1,8351
	CHARAVINES SAINT-BLAISE-DU-BUIS	1,8351
GRDF	CHAUFFRY	1,2894
	CHIS	1,2499

GRDF	POUANCE COMBREE CHAZE-HENRY VERGONNES	1,0383
	YZERNAY	1,1112
	BEAUQUESNE	1,1482
	BETTENCOURT-RIVIERE	1,0198
	GUILLAUCOURT WIENCOURT-L'EQUIPEE	1,2405
	COISY	1,1202
	NURIEUX-VOLOGNAT	1,2623
	SAINT-SAUVANT	1,2985
	RICQUEBOURG	1,2297
	SOURAIDE	1,1638
	GUEMAR	1,3555
	FONTENAY	1,0294
	GUEBERSCHWIR HATTSTATT HERRLISHEIM-PRES-COLMAR	1,1737
	BOISGERVILLY	1,3555
	ROSIERS D'EGLETONS	0,9124
	CERVENS	1,0835
	BEAUREPAIRE	1,2297
	ANSAUVILLERS	1,1650
	URVILLERS	1,1913
	BESNY-ET-LOISY	1,2767
	ALLENJOIE	0,9366
	EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	1,6126
	PANZOULT	1,1542
	PARVILLE	1,0051
	L'HERBERGEMENT SAINT ANDRE TREIZE VOIES SAINT PHILIBERT DE BOUAIN	1,4903
	BENET	1,5323
	AUTHEUIL-AUTHOUILLET ECARDENVILLE-SUR-EURE	1,3045
	AVAILLES-SUR-SEICHE	1,1061
	SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN	1,4392
	FLOQUES	1,2766
	NOYANT-LA-GRAVOYERE	1,3733
	ETAINHUS GOMMERVILLE	0,8390
	SAINT-JEAN-DE-LA-NEUVILLE	0,9101
	SAINT-JEAN-BREVELAY	1,2796
	BOSC-ROGER-SUR-BUCHY	0,9627
	PLOUHA TREVENEUC	1,4364
	ANDERNY	1,1690

GRDF	ASPACH	1,2016
	BINDERNHEIM	1,2886
	PIEUSSE	1,1065
	ROQUELAURE	0,9143
	COQUAINVILLIERS	1,0987
	OHLUNGEN	1,2886
	OBERMORSCHWIHR	1,2886
	SAULNY	1,0046
	SAINT LACTENCIN	0,9448
	CAMPAS MONTBARTIER	0,9217
	PONTIGNE	1,1157
	BLANZAC	1,0285
	NOYAL	1,5610
	BOUSSIÈRE	1,3155
	THORAISE	1,3155
	LE FOSSE	1,2417
	SAINT-AUBIN-CELLOVILLE	1,3477
	CONGRIER	1,4536
	LOVAGNY	1,0035
	MONTLAUR	1,5438
	CHUSCLAN	1,2792
	PLOUVARA	1,0906
	LINIERES-BOUTON	1,2301
	SAINTE-HONORINE-DE-LA-CHARDONNE	0,9667
	SAINT-SAUVEUR	1,3190
	ISSE	1,2610
	POUPRY	0,8879
	MOYON	1,8310
	VILLEMATIER	0,9667
	LABASTIDE-MONREJEAU	1,0061
	MEAUTIS	1,0061
	NIEDERBRUCK	1,4585
	VOEGLINSHOFFEN	1,7330
	CHITENAY	1,7779
	LUCINGES	1,4585
	BOUVRON	1,3235
	GONDREVILLE	1,3678
	CHAMPDOTRE	1,1852
	ARTIGUELOUTAN	1,8237
	PETIT-FAYT	1,8237
	HENVIC	1,0315
	GRUCHET-SAINT-SIMEON	1,3137
	SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	1,8684
AMENUECOURT BRAY-ET-LU	2,3453	
LA VEUVE	1,6835	

GRDF	CLEDER PLOUESCAT SIBIRIL	1,1191
	AVRESSIEUX	1,0315
	MAGNIEU	2,2480
	ROUSSINES	1,9366
	LANGOAT LEZARDRIEUX PLEUBIAN PLEUDANIEL PLEUMEUR-GAUTIER POMMERIT-JAUDY POULDOURAN LA-ROCHE-DERRIEN TREDARZEC TROGUERY	1,3819
	LA FERRIERE-BOCHARD	1,8490
	KILSTETT	1,3817
Réseau GDS	STILL	1,3668
	STUTZHEIM-OFFENHEIM	1,3365
	GEUDERTHEIM	1,3514
	HINDISHEIM	1,2593
	ICHTRATZHEIM	1,3294
	ODRATZHEIM	1,3212
	KERTZFELD	1,2688
	BLAESHEIM	1,5573
	WANGEN	1,5573
	DONNENHEIM	1,7056
	WESTHOUSE	1,7438
	WINGERSHEIM	1,6976
	TRAENHEIM	1,7438
	SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT	1,7438
	HOHFRANKENHEIM	1,6976
	WESTHOFFEN	1,7286
	DAHLENHEIM	1,7286
	FLEXBOURG	1,7286
	BALBRONN	1,7286
	BERNOLSHEIM	1,5117
	BILWISHEIM	1,7326
	BERSTETT	1,7788
	BIETLENHEIM	1,7326
	WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM	1,7326
MITTELHAUSEN	1,7326	
DOSSENHEIM	1,8490	

Séolis	AIGONNAY CLESSE MARIGNY SAINT-OUENNE AMAILLOUX CLUSSAIS-LA-POMMERAIE MAZIERES-EN-GÂTINE SAINT-POMPAIN ARCAIS COULON MENIGOUTE SAINT-SYMPHORIEN ARGENTON-LES-VALEES COURS MONTALEMBERT SAINT-VARENT AUBIGNE COUTURE-D'ARGENSON LA MOTHE-SAINT-HERAY SAINT-VINCENT-LA-CHATRE BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY CREZIERES LA PETITE-BOISSIERES SAIVRES BEAUVOIR-SUR-NIORT CHEF-BOUTONNE PIERREFITTE SANSAIS BOUILLE-LORETZ FAYE-L'ABESSE LE PIN SAUZE-VAUSSAIS BOUIN FAYE-SUR-ARDIN PIOUSSAY SECONDIGNY LE BRÉUIL-BERNARD FENIOUX PLIBOU SOUTIERS BRIE LA FERRIERE-EN-PARTHENAY LE RETAIL SOUVIGNE BRÛLAIN LA FÔRET-SUR-SÈVRE LA ROCHENARD THORIGNY CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS FORS SAINTE-BLANDINE TRAYES CHANTECORPS LES FOSSES SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC LE VANNEAU CHANTELOUP LA FOYE-MONTJULT SAINTE EANNE VASLES LA CHAPELLE-BERTRAND FRONTENAY-ROHAN-ROHAN SAINT-GENARD VERNOUX-EN-GÂTINE LA CHAPELLE-POUILLOUX GERMOND-ROUVRE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD VERRUYES LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE GOURNAY-LOIZE SAINT-LOUP-LAMAIRE VIENNAY LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT LARGEASSE SAINT-MARTIN-DE-MACON VILLIERS-EN-PLAINE	1,4508
--------	--	--------

Séolis	CHERVEUX LIMALONGES SAINT-MARTIN-DE-SANZAY VITRE CHIZE LORIGNE SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX VOUILLE CIRIERES MAIRE-LEVESCAULT SAINT-MAXIRE	1,4508
SICAE de la Somme et du Cambrasis	HERBECOURT	1,2826
	VRELY	1,6144
	MARCELCAVE HANGEST-EN-SANTERRE ARVILLERS LE QUESNEL	1,2443
Veolia Eau	PLEUDIHEN-SUR-RANCE	1,7599

Les gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel concernés publieront sur leur site internet grand public les nouvelles grilles tarifaires issues de cette évolution tarifaire.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juin 2016.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

D. Annexe 1 : liste des communes dont les grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel évoluent mécaniquement au 1^{er} juillet 2016 par application de leur formule d'évolution respective définie dans les textes réglementaires établissant ces tarifs, avec prise en compte de l'évolution en structure de la grille tarifaire du tarif péréqué de GRDF au 1^{er} juillet 2016

GRD	Communes	Texte réglementaire établissant le tarif
Antargaz	SCHWEIGHOUSE (N° INSEE 68302)	arrêté du 20 août 2008 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel d'Antargaz pour la commune de Schweighouse
	CRICQUEBOEUF (N° INSEE 14202) GRAINVILLE SUR ODON (N° INSEE 14311) MONDRAINVILLE (N° INSEE 14438)	arrêté du 15 avril 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Antargaz
	ANNEVILLE-SUR-SCIE (N° INSEE 76019) CRIQUETOT (N° INSEE 76197) CROSVILLE-SUR-SCIE (N° INSEE 76205) DENESTANVILLE (N° INSEE 76214) LONGUEVILLE-SUR-SCIE (N° INSEE 76397) MANEHOVILLE (N° INSEE 76405) SAINT-CRESPIN (N° INSEE 76570) SAINTE-FOY (N° INSEE 76577) SAINT-OUEN-DU-BREUIL (N° INSEE 76628)	arrêté du 23 février 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Antargaz
	EMLINGEN (N° INSEE 68080) HAGENBACH (N° INSEE 68119) TAGSDORF (N° INSEE 68333)	délibération de la CRE du 1 ^{er} septembre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
Caléo	OSENBACH (N° INSEE 68251)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 février 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Caléo et GRDF
Gaz de Barr	SOULTZ-LES-BAINS (N° INSEE 67473)	délibération de la CRE du 13 décembre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
	AVOLSHEIM (N° INSEE 67016)	délibération de la CRE du 6 mars 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GEG, GRDF et Veolia Eau
	STOTZHEIM (N° INSEE 67481) VALFF (N° INSEE 67504)	délibération de la CRE du 7 juin 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr
	BOURGHEIM (N° INSEE 67060) ZELLWILLER (N° INSEE 67557)	délibération de la CRE du 6 septembre 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et à GRDF
	KRAUTERGENSHEIM (N° INSEE 67248)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 20 juin 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
	GRIESHEIM-PRES- MOLSHEIM (N° INSEE 67172)	délibération du 26 juin 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GRDF et Réseau GDS
	BERGBIETEN (N° INSEE 67030) DANGOLSHEIM (N° INSEE 67085)	délibération du 27 mai 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
Gédia	LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS (N° INSEE 28076)	arrêté du 25 juillet 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Gédia
	CROISILLES (N° INSEE 28118)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 novembre 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gédia, GRDF et Séolis

GEG	TREPT (N° INSEE 38515) PASSINS (N° INSEE 38297) MORESTEL (N° INSEE 38261) IZEAUX (N° INSEE 38194) BEAUCROISSANT (N° INSEE 38030) FAVERGES-DE-LA-TOUR (N° INSEE 38162) FITILIEU (N° INSEE 38165) SAINT-ANDRE-LE-GAZ (N° INSEE 38357) LA-BATIE-MONTGASCON (N° INSEE 38029) VOUREY (N° INSEE 38566) CHARNECLES (N° INSEE 38084)	délibération de la CRE du 16 juin 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GEG et à GRDF
	CHARAVINES (N° INSEE 38082) SAINT-BLAISE-DU-BUIS (N° INSEE 38368)	délibération de la CRE du 6 mars 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GEG, GRDF et Veolia Eau
GRDF	CHAZE-HENRY (N° INSEE 49088) COMBREE (N° INSEE 49103) POUANCE (N° INSEE 49248) VERGONNES (N° INSEE 49366) YZERNAY (N° INSEE 49381) CHIS (N° INSEE 65146) CHAUFFRY (N° INSEE 77106) BEAQUESNE (N° INSEE 80070) BETTENCOURT-RIVIERE (N° INSEE 80099) COISY (N° INSEE 80202) GUILLAUCOURT (N° INSEE 80400) WIENCOURT-L'EQUIPEE (N° INSEE 80824)	arrêté du 15 avril 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Antargaz
	NURIEUX-VOLOGNAT (N° INSEE 01267) SAINT-SAUVANT (N° INSEE 17395) RICQUEBOURG (N° INSEE 60538) SOURAIDE (N° INSEE 64527) GUEMAR (N° INSEE 68113) FONTENAY (N° INSEE 76275) GUEBERSCHWIR (N° INSEE 68111) HATTSTATT (N° INSEE 68123) HERRLISHEIM-PRES-COLMAR (N° INSEE 68134)	arrêté du 24 juillet 2009 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Réseau GDS
	BOISGERVILLY (N° INSEE 35027)	arrêté du 20 octobre 2009 approuvant des tarifs d'utilisation du réseau public de distribution de gaz naturel de la commune de Boisgerவில்ly concédé à GRDF
	ROSIERS D'EGLÉTONS (N° INSEE 19176) CERVENS (N° INSEE 74053) BEAUREPAIRE (N° INSEE 85017) ANSAUVILLERS (N° INSEE 60017) URVILLERS (N° INSEE 02756) BESNY-ET-LOISY (N° INSEE 02080)	arrêté du 25 janvier 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF
	ALLENJOIE (N° INSEE 25011) EPREVILLE PRES LE NEUBOURG (N° INSEE 27224) PANZOULT (N° INSEE 37178) PARVILLE (N° INSEE 27451) L'HERBERGEMENT (N° INSEE 85108) SAINT ANDRE TREIZE VOIES (N° INSEE 85197) SAINT PHILIBERT DE BOUAINE (N° INSEE 85262) BENET (N° INSEE 85020) AUTHEUIL-AUTHOUILLET (N° INSEE 27025) ECARDENVILLE-SUR-EURE (N° INSEE 27211)	arrêté du 10 mars 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à la SICAE de la Somme et du Cambrasis
	AVAILLES-SUR-SEICHE (N° INSEE 35008)	arrêté du 25 juillet 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Gédia
	SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN (N° INSEE 35308) FLOQUES (N° INSEE 76266) NOYANT-LA-GRAVOYERE (N° INSEE 49229)	arrêté du 23 février 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Antargaz
	ETAINHUS (N° INSEE 76250) GOMMERVILLE (N° INSEE 76303) SAINT-JEAN-DE-LA-NEUVILLE (N° INSEE 76593) SAINT-JEAN-BREVELAY (N° INSEE 56222) BOSC-ROGER-SUR-BUCHY (N° INSEE 76127) PLOUHA (N° INSEE 22222) TREVENEUC (N° INSEE 22377)	arrêté du 23 février 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et à GRDF
	ANDERNY (N° INSEE 54015) ASPACH (N° INSEE 68010) BINDERNHEIM (N° INSEE 67040) PIEUSSE (N° INSEE 11289)	arrêté du 23 mai 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et à GRDF

GRDF	ROQUELAURE (N° INSEE 32348)	délibération de la CRE du 16 juin 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GEG et à GRDF
	COQUAINVILLIERS (N° INSEE 14177) OHLUNGEN (N° INSEE 67359) OBERMORSCHWIHR (N° INSEE 68244) SAULNY (N° INSEE 57634)	délibération de la CRE du 1 ^{er} septembre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
	SAINT LACTENCIN (N° INSEE 36198) CAMPSAS (N° INSEE 82027) MONTBARTIER (N° INSEE 82123)	délibération de la CRE du 20 octobre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
	PONTIGNE (N° INSEE 49245)	délibération de la CRE du 13 décembre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
	BLANZAC (N° INSEE 87300) NOYAL (N° INSEE 22160) BOUSSIERES (N° INSEE 25084) THORAISE (N° INSEE 25561)	délibération de la CRE du 6 mars 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GEG, GRDF et Veolia Eau
	LE FOSSE (N° INSEE 76277) SAINT-AUBIN-CELLOVILLE (N° INSEE 76558)	délibération de la CRE du 19 juillet 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés GRDF
	CONGRIER (N° INSEE 53073) LOVAGNY (N° INSEE 53073)	délibération de la CRE du 6 septembre 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et à GRDF
	MONTLAUR (N° INSEE 31384)	délibération de la CRE du 2 octobre 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	CHUSCLAN (N° INSEE 30081) PLOUVARA (N° INSEE 22234) LINIERES-BOUTON (N° INSEE 49175) SAINTE-HONORINE-DE-LA-CHARDONNE (N° INSEE 61407)	délibération de la CRE de l'énergie du 29 mars 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	SAINT-SAUVEUR (N° INSEE 31516)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 20 juin 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
	POUPRY (N° INSEE 28303) ISSE (N° INSEE 44075)	délibération du 26 septembre 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF
	MOYON (N° INSEE 50363) VILLEMATIER (N° INSEE 31583)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 novembre 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gédia, GRDF et Séolis
	LABASTIDE-MONREJEAU (N° INSEE 64290) MEAUTIS (N° INSEE 50298) NIEDERBRUCK (N° INSEE 68233) VOEGLINSHOFFEN (N° INSEE 68350)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 février 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Caléo et GRDF
	CHITENAY (N° INSEE 41052) LUCINGES (N° INSEE 74153) BOUVRON (N° INSEE 44023)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22 mai 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	GONDREVILLE (N° INSEE 45158)	délibération du 26 juin 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GRDF et Réseau GDS
	CHAMPDOTRE (N° INSEE 21138)	délibération du 11 septembre 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
	ARTIGUELOUTAN (N° INSEE 64059) PETIT-FAYT (N° INSEE 59461)	délibération du 30 octobre 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF

Réseau GDS	KILSTETT (N° INSEE 67237)	arrêté du 24 juillet 2009 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à Réseau GDS
	STILL (N° INSEE 67480) STUTZHEIM-OFFENHEIM (N° INSEE 67485)	arrêté du 27 mai 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS
	GEUDERTHEIM (N° INSEE 67156)	arrêté du 23 février 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et à GRDF
	HINDISHEIM (N° INSEE 67197)	arrêté du 23 mai 2011 portant proposition tarifaire des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et à GRDF
	ICHTRATZHEIM (N° INSEE 67217)	délibération de la CRE du 1 ^{er} septembre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
	ODRATZHEIM (N° INSEE 67354)	délibération de la CRE du 20 octobre 2011 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
	KERTZFELD (N° INSEE 67233) BLAESHEIM (N° INSEE 67049)	délibération de la CRE du 2 octobre 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	WANGEN (N° INSEE 67517)	délibération de la CRE de l'énergie du 29 mars 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	DONNENHEIM (N° INSEE 67100)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 26 juin 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GRDF et Réseau GDS
	WESTHOUSE (N° INSEE 67526)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22 mai 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Réseau GDS et GRDF
	WINGERSHEIM (N° INSEE 67539) TRAENHEIM (N° INSEE 67492) SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT (N° INSEE 67442) HOHFRANKENHEIM (N° INSEE 67209)	délibération du 11 septembre 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
BERNOLSHEIM (N° INSEE 67033)	délibération du 22 janvier 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS	
Séolis	AIGONNAY (N° INSEE 79004) CLESSE (N° INSEE 79094) MARIGNY (N° INSEE 79166) SAINT-OUENNE (N° INSEE 79284) AMAILLOUX (N° INSEE 79008) CLUSSAIS-LA-POMMERAIE (N° INSEE 79095) MAZIERES-EN-GÂTINE (N° INSEE 79172) SAINT-POMPAIN (N° INSEE 79290) ARCAIS (N° INSEE 79010) COULON (N° INSEE 79100) MENIGOUTE (N° INSEE 79176) SAINT-SYMPHORIEN (N° INSEE 79298) ARGENTON-LES-VALEES (N° INSEE 79013) COURS (N° INSEE 79104) MONTALEMBERT (N° INSEE 79180) SAINT-VARENT (N° INSEE 79299) AUBIGNE (N° INSEE 79018) COUTURE-D'ARGENSON (N° INSEE 79106) LA MOTHE-SAINT-HERAY (N° INSEE 79184) SAINT-VINCENT-LA-CHATRE (N° INSEE 79301) BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY (N° INSEE 79029) CREZIERES (N° INSEE 79107) LA PETITE-BOISSIERES (N° INSEE 79207)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 novembre 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gédia, GRDF et Séolis

Séolis	SAIVRES (N° INSEE 79302) BEAUVOIR-SUR-NIORT (N° INSEE 79031) CHEF-BOUTONNE (N° INSEE 79083) PIERREFITTE (N° INSEE 79209) SANSAIS (N° INSEE 79304) BOUILLE-LORETZ (N° INSEE 79043) FAYE-L'ABESSE (N° INSEE 79116) LE PIN (N° INSEE 79210) SAUZE-VAUSSAIS (N° INSEE 79307) BOUIN (N° INSEE 79045) FAYE-SUR-ARDIN (N° INSEE 79117) PIOUSSAY (N° INSEE 79211) SECONDIGNY (N° INSEE 79311) LE BREUIL-BERNARD (N° INSEE 79051) FENIOUX (N° INSEE 79119) PLIBOU (N° INSEE 79212) SOUTIERS (N° INSEE 79318) BRIE (N° INSEE 79054) LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (N° INSEE 79120) LE RETAIL (N° INSEE 79226) SOUVIGNE (N° INSEE 79319) BRÛLAIN (N° INSEE 79058) LA FÔRET-SUR-SÈVRE (N° INSEE 79123) LA ROCHENARD (N° INSEE 79229) THORIGNY (N° INSEE 79328) CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS (N° INSEE 79066) FORS (N° INSEE 79125) SAINTE-BLANDINE (N° INSEE 79240) TRAYES (N° INSEE 79332) CHANTECORPS (N° INSEE 79068) LES FOSSES (N° INSEE 79126) SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC (N° INSEE 79241) LE VANNEAU (N° INSEE 79337) CHANTELOUP (N° INSEE 79069) LA FOYE-MONTJAULT (N° INSEE 79127) SAINTE EANNE (N° INSEE 79246) VASLES (N° INSEE 79339) LA CHAPELLE-BERTRAND (N° INSEE 79066) FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (N° INSEE 79130) SAINT-GENARD (N° INSEE 79251) VERNOUX-EN-GÂTINE (N° INSEE 79342) LA CHAPELLE-POUILLOUX (N° INSEE 79074) GERMOND-ROUVRE (N° INSEE 79133) SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (N° INSEE 79257) VERRUYES (N° INSEE 79345) LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE (N° INSEE 79075) GOURNAY-LOIZE (N° INSEE 79136) SAINT-LOUP-LAMAIRE (N° INSEE 79268) VIENNAY (N° INSEE 79347) LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT (N° INSEE 79076) LARGEASSE (N° INSEE 79147) SAINT-MARTIN-DE-MACON (N° INSEE 7927) VILLIERS-EN-PLAINE (N° INSEE 79351) CHERVEUX (N° INSEE 79086) LIMALONGES (N° INSEE 79150) SAINT-MARTIN-DE-SANZAY (N° INSEE 79277) VITRE (N° INSEE 79353) CHIZE (N° INSEE 79090) LORIGNE (N° INSEE 79152) SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX (N° INSEE 79278) VOUILLE (N° INSEE 79355) CIRIERES (N° INSEE 79091) MAIRE-LEVESCAULT (N° INSEE 79163) SAINT-MAXIRE (N° INSEE 79281)	délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 novembre 2013 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gédia, GRDF et Séolis
SICAE de la Somme et du Cambrasis	HERBECOURT (N° INSEE 80430) VRELY (N° INSEE 80814) MARCELCAVE (N° INSEE 80507) HANGEST-EN-SANTERRE (N° INSEE 80415) ARVILLERS (N° INSEE 80031) LE QUESNEL (N° INSEE 80652)	arrêté du 10 mars 2010 approuvant des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et à la SICAE de la Somme et du Cambrasis
Veolia Eau	PLEUDIHEN-SUR-RANCE	délibération de la CRE du 6 mars 2012 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr, GEG, GRDF et Veolia Eau

E. Annexe 2 : liste des communes dont les grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel évoluent seulement en structure au 1^{er} juillet 2016 pour prendre en compte l'évolution de la structure de la grille tarifaire du tarif péréqué de GRDF au 1^{er} juillet 2016

GRD	Communes	Texte réglementaire établissant le tarif
Antargaz	TRELEVERN (N° INSEE 22363)	délibération du 24 septembre 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
	PLOUEC DU TRIEUX (N° INSEE 22212)	délibération du 20 avril 2016 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, Caléo, GRDF et Réseau GDS
Caléo	MEYENHEIM (N° INSEE 68205)	délibération du 20 avril 2016 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, Caléo, GRDF et Réseau GDS
GRDF	HENVIC (N° INSEE 29079)	délibération du 22 janvier 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
	GRUCHET-SAINT-SIMEON (N° INSEE 76330) SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE (N° INSEE 24381) AMENUECOURT (N° INSEE 95012) BRAY ET LU (N° INSEE 95101)	délibération du 27 mai 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Gaz de Barr et GRDF
	LA VEUVE (N° INSEE 51617) CLEDER (N° INSEE 29030) PLOUESCAT (N° INSEE 29185) SIBIRIL (N° INSEE 29276)	délibération du 24 septembre 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
	AVRESSIEUX (N° INSEE 73025) MAGNIEU (N° INSEE 01227) ROUSSINES (N° INSEE 36174) LANGOAT (N° INSEE 22101) LEZARDRIEUX (N° INSEE 22127) PLEUBIAN (N° INSEE 22195) PLEUDANIEL (N° INSEE 22196) PLEUMEUR-GAUTIER (N° INSEE 22199) POMMERIT-JAUDY (N° INSEE 22247) POULDOURAN (N° INSEE 22253) LA-ROCHE-DERRIEN (N° INSEE 22264) TREDARZEC (N° INSEE 22347) TROGUERY (N° INSEE 22383)	délibération du 16 décembre 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF
	LA FERRIERE-BOCHARD (N° INSEE 61165)	délibération du 20 avril 2016 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, Caléo, GRDF et Réseau GDS
Réseau GDS	WESTHOFFEN (N° INSEE 67525) DAHLENHEIM (N° INSEE 67081) FLEXBOURG (N° INSEE 67139) BALBRONN (N° INSEE 67018)	délibération du 11 septembre 2014 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à GRDF et Réseau GDS
	BILWISHEIM (N° INSEE 67039) BERSTETT (N° INSEE 67034) BIETLENHEIM (N° INSEE 67538) WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM (N° INSEE 67532) MITTELHAUSEN (N° INSEE 67102)	délibération du 24 septembre 2015 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, GRDF et Réseau GDS
	DOSENHEIM (N° INSEE 67102)	délibération du 20 avril 2016 portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés à Antargaz, Caléo, GRDF et Réseau GDS